ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Zaire

Question au Gouvernement n° 2312

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Jean-Paul Fuchs.
M. Jean-Paul Fuchs. Monsieur le president, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collegues, la question posee par M. Fanton nous interpelle tous et devrait interpeller chaque Francais. Deja des milliers de personnes - hommes, femmes, enfants - ont peri autour des grands lacs africains. Des milliers d'autres vont mourir de faim, d'epuisement ou assassines, sauf intervention immediate de l'exterieur, dans l'indifference du monde, devant des Etats qui ne veulent pas s'entendre, parce que chacun essaie de faire prevaloir ses propres interets politiques ou economiques, et devant l'ONU impuissante.
Il y a quatre mois deja a cette tribune, j'avais denonce l'indifference de la communaute internationale. La meme situation d'horreur perdure. Il s'agit desormais non d'etablir des responsabilites politiques, meme s'il faudra rapidement trouver une solution politique, imposee ou acceptee par tous, mais de sauver des vies humaines. Que va faire la France pour que, sous l'egide de l'ONU, des pays conscients acceptent d'intervenir pour sauver des vies humaines ? Que va faire la France dans l'immediat, unilateralement, apres la mission du secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence ?
Il y va de notre dignite, mes chers collegues. A l'aube du troisieme millenaire, peut-on encore avoir foi en l'homme ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)
M. le president. La parole est a M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence.
M. Xavier Emmanuelli, secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Monsieur le depute, depuis le debut de la crise, la France n'a cesse de denoncer le drame qui se deroule, sous nos yeux, au Zaire.
Notre pays a regulierement envoye du materiel, des medicaments, des equipes en essayant d'appeler l'attention des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, et elle continue de le faire. Je me suis ainsi rendu au Zaire avec un avion transportant quarante tonnes de fret. Un autre avion arrivera a Kisangani jeudi.
Neanmoins, compte tenu de l'importance du probleme, l'humanitaire, seul, est impuissant. Seule l'intervention de la communaute internationale peut le resoudre. C'est pourquoi, ce matin, le President de la Republique a demande solennellement a la communaute internationale de ne pas se detourner de ce drame, de ne pas enteriner par ce silence troublant et par l'inaction ce qui est en train de se perpetrer au Zaire. Il a appele a l'application du plan de paix en cinq points defini par M. Sahnoun et arrete par le conseil de securite.
Si les negociations ne suffisent pas a assurer immediatement le respect de ce plan, l'envoi d'une force multinationale s'imposera alors a tous. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Paul Fuchs.
M. Jean-Paul Fuchs. Monsieur le president, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collegues, la question posee par M. Fanton nous interpelle tous et devrait interpeller chaque Francais. Deja des milliers de

personnes - hommes, femmes, enfants - ont peri autour des grands lacs africains. Des milliers d'autres vont mourir de faim, d'epuisement ou assassines, sauf intervention immediate de l'exterieur, dans l'indifference du monde, devant des Etats qui ne veulent pas s'entendre, parce que chacun essaie de faire prevaloir ses propres interets politiques ou economiques, et devant l'ONU impuissante.
Il y a quatre mois deja a cette tribune, j'avais denonce l'indifference de la communaute internationale. La meme situation d'horreur perdure. Il s'agit desormais non d'etablir des responsabilites politiques, meme s'il faudra rapidement trouver une solution politique, imposee ou acceptee par tous, mais de sauver des vies humaines. Que va faire la France pour que, sous l'egide de l'ONU, des pays conscients acceptent d'intervenir pour sauver des vies humaines ? Que va faire la France dans l'immediat, unilateralement, apres la mission du secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence ?
Il y va de notre dignite, mes chers collegues. A l'aube du troisieme millenaire, peut-on encore avoir foi en l'homme ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)
M. le president. La parole est a M. le secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence.
M. Xavier Emmanuelli, secretaire d'Etat a l'action humanitaire d'urgence. Monsieur le depute, depuis le debut de la crise, la France n'a cesse de denoncer le drame qui se deroule, sous nos yeux, au Zaire.
Notre pays a regulierement envoye du materiel, des medicaments, des equipes en essayant d'appeler l'attention des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, et elle continue de le faire. Je me suis ainsi rendu au Zaire avec un avion transportant quarante tonnes de fret. Un autre avion arrivera a Kisangani jeudi.
Neanmoins, compte tenu de l'importance du probleme, l'humanitaire, seul, est impuissant. Seule l'intervention de la communaute internationale peut le resoudre. C'est pourquoi, ce matin, le President de la Republique a demande solennellement a la communaute internationale de ne pas se detourner de ce drame, de ne pas enteriner par ce silence troublant et par l'inaction ce qui est en train de se perpetrer au Zaire. Il a appele a l'application du plan de paix en cinq points defini par M. Sahnoun et arrete par le conseil de securite.
Si les negociations ne suffisent pas a assurer immediatement le respect de ce plan, l'envoi d'une force multinationale s'imposera alors a tous. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : M. Fuchs Jean-Paul
Circonscription : - UDF
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2312
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : action humanitaire d'urgence
Ministère attributaire : action humanitaire d'urgence

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 mars 1997, page 1800
Réponse publiée le : 12 mars 1997, page 1800
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mars 1997